

Compte rendu du Conseil d'école du 7 juin 2021

Ce conseil d'école a été réalisé en présentiel.

Etaient présents :

Pour la mairie : M. LEGUET, Mme GAUCHER, Mme DIANA

Absence excusée : Mr MATHIEU (mairie), Mme VANHOUTTE (DDEN)

Les représentants des parents d'élèves : Mme MOSSAKOWSKI, Mme PLISSON, Mme SIMONET, Mme RUFFIER, Mme ANDRUSEVIZ, Mme VERVIALLE

Les enseignants : Mme ZAMORA, Mme BLONDEAU, M CHAMPALAUNE, Mme DEMONT et Mme DUPONT.

1 – Demande de dérogation pour poursuivre l'organisation de la semaine sur 4 jours

Le délai pour la demande de dérogation était annoncé au 30 mai mais un délai supplémentaire est accordé jusqu'au 15 juin. L'équipe enseignante est favorable au maintien de la semaine à 4 jours. En termes d'organisation, nous avons des journées plus équilibrées. Les parents élus et la mairie sont favorables également.

La dérogation est valable pour 3 ans.

2 – Classe découverte

Les CM2 devaient partir en classe découverte, avec les restrictions sanitaires, il n'est plus autorisé de faire des sorties scolaires avec nuitée depuis le confinement en mai mais deux sorties sont prévues avec eux en remplacement de la classe découverte :

- **Le 18 juin** : Une journée de canoë sur la Loire.

Une demande de participation à hauteur de 20^{euros} par enfant est demandée pour cette sortie.

Les enfants découvriront la Loire sur un canoë durant 5 km, pique-niqueront sur une des îles et seront sensibilisés à la protection de la nature (respect des nidations sur certaines îles, observation de sternes et de castors).

- **Les lundi 21, mardi 22, jeudi 24 et vendredi 25 juin** : Séjour au Centre des Caillettes → 4 jours, orientés sur de la course d'orientation et de la poterie : découverte de la technique. Les élèves iront à Nibelle au Centre OUL « Les Caillettes », au beau milieu de la forêt d'Orléans, faire une cabane, des courses d'orientation, de la poterie (ramassage de l'argile dans une carrière, confectionner des objets, glaçure et cuisson), découvrir une mare...

Avec également, la possibilité d'une représentation de théâtre à l'extérieur jeudi 1^{er} juillet en soirée.

3 – Projets de fin d'année

Une sortie était prévue pour les classes de PS/MS et de GS/CP au Domaine du Ciran. Celle-ci a été annulée. En effet, afin de respecter le protocole sanitaire et le non-brassage des classes, il aurait fallu prendre deux bus, ce qui représentait un coût trop important pour les deux classes.

Jeudi 24 juin : La classe de PS-MS part en journée Randonnée d'environ 4 km avec un pique-nique.

Mardi 15 juin : Spectacle de Kazouzou, le matin dans la salle de motricité pour la classe de PS-MS et pour les élémentaires, l'après-midi, dans la salle polyvalente avec des zones délimitées pour chaque classe.

Ce spectacle a lieu grâce à l'argent récolté lors de la vente des chocolats de Noël et à une la subvention versée par la mairie et qui était initialement prévue pour les concerts JMF.

Vendredi 2 juillet : Journée foot animée par le Club de foot de Marigny pour toute l'école avec des ateliers qui tourneront dans la journée.

Vendredi 11 juin : Visite des futurs PS : 4 groupes (avec Mmes Aucouturier, Demont et Zamora et Mr Champalaune) tourneront pour faire visiter l'école.

Goûter le dernier jour : pain au chocolat et jus de fruit sont offerts par la Municipalité pour un moment convivial.

4 – Situation sanitaire

Le protocole sanitaire n'a pas changé depuis octobre malgré des mises à jour régulières. Le non-brassage des classes est toujours de rigueur ainsi que les gestes barrières.

Pour plus d'informations, il est possible de se rendre sur la FAQ du site du Ministère. On y trouve des fiches repères sur le protocole sanitaire des écoles.

5 – Kermesse : alternative ?

Les kermesses sont autorisées mais assis et toujours sans brassage des classes. Il nous paraît donc impossible d'en organiser une cette année.

En alternative, une animatrice proposera pour chaque classe des activités sportives innovantes le lundi 5 juillet : un atelier par classe sera à choisir afin de respecter le non-brassage des classes.

Cette animation est financée par la tombola, et la kermesse d'il y a deux ans.

6 – Bilan coopérative scolaire

La somme totale est partagée équitablement entre chaque classe.

Pour l'année scolaire 2020/2021, la mairie a subventionné les coopératives de classe à hauteur de 2000 €
Cette somme est répartie équitablement entre les classes et sert aux sorties, spectacles, mais également à l'achat de jeux, fournitures, petit matériel (maths, arts...) ainsi qu'aux différents projets (jardin,...), livres (défis lecture, ...)

Pour l'année scolaire 2020/2021, la mairie a subventionné les projets de sorties à hauteur de 2400 €

- 1600 € destinés à la classe de CM2 pour les sorties NIBELLE et CANOE
- 800 € destinés à l'origine au financement des JMF pour les classes de GS/CP, CE1/CE2 et CE2/CM1 mais qui financeront finalement (avec le bénéfice de la vente des chocolats de Noël) le spectacle de juin 2021.

Pour l'année scolaire 2021/2022

- Les coopératives de classes fonctionneront comme l'année dernière
- Pour les projets de sorties il nous reste **2078.53 €**
 - 415 euros destinés en 2019/2020 à des sorties sur Orléans et qui n'ont pas été dépensés.
 - 1663.53 euros destinés à financer en 2019/2020 une sortie au zoo et qui n'ont pas été dépensés

7 - Questions diverses

- Existe-t-il en fin d'année une réunion type enseignant parents pour faire le bilan de l'année d'une part et évoquer les objectifs de l'année prochaine avec des points à travailler pendant les vacances scolaires d'autre part?

Un bulletin est rendu afin d'observer les compétences acquises de vos enfants. Si vous le souhaitez, vous pouvez toujours nous rencontrer sur demande pour faire le point, et ce, pour chaque classe.

- Quelle est la somme restante pour la coopérative scolaire ?

A ce jour, la somme restante globale est de 17936€95. Il faudra retirer le montant de la semaine des CM2, le paiement du spectacle KAZOUZOU.

- Cette somme permet-elle d'envisager une année 2021/2022 plus riche en sorties?

Nous avons gardé les soldes des différents projets qui ont été reportés à cause du Covid (Zoo de la Flèche, Parc Floral,...).

- Peut-on encore organiser une sortie de fin d'année compte tenu de la levée des restrictions sanitaires?

A ce jour, il n'y a aucune levée des restrictions sanitaires dans les écoles. Cela peut être envisageable mais en sortie de proximité et en classe seule.

Point sécurité : Rappel pour les enfants qui rentrent seuls, attention à la sécurité routière. Des enfants traversent sans regarder, ont peu de vigilance et zigzaguent sur la route avec leur vélo, ou bien marchent au milieu de la route sans se pousser à l'arrivée d'une voiture. Il est impératif de traverser au passage piéton et non plus loin.

Il serait bien aussi que lors des sorties de classe dans la venelle, les vélos soient à la main.

Point répartition prochaine rentrée :

PS/MS 13 + 12 = 25

GS/CP 15 + 8 = 23

CE1 : 15

CE2/CM1 : 11 + 10 = 21

CM1/CM2: 6 + 16 = 22

Des remerciements sont adressés à la mairie concernant le recrutement de l'ATSEM, Madeline GUINET ainsi que pour la poursuite de son contrat l'année prochaine pour l'après midi également. Elle sera présente 4H en plus (hebdomadaire) par rapport à cette année.

Également des remerciements à la mairie pour la dotation qui permet de ne pas faire payer les familles pour la semaine des 4 jours au centre des Caillettes.

Nous avons reçu la dotation d'ordinateurs neufs, ceux-ci vont permettre de travailler la programmation en élémentaire, mais aussi de travailler le traitement de texte, ...

En maternelle, de nouvelles peintures ont été effectuées dans les couloirs et hall d'entrée.

Les livres de fin d'année pour les CM2 seront offerts par la Municipalité le vendredi 25 juin au retour des Caillettes.

Rappel :

A titre indicatif : Rentrée des classes le **jeudi 2 septembre 2021**